

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

Concours de NOUVELLES 2022 LE CINÉMA

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES EN MARNE ET GONDOIRE ORGANISE UN CONCOURS DE NOUVELLES OUVERT À TOUS.

Nouvelle : n.f. Composition appartenant au genre du roman, mais qui s'en distingue par un texte plus court, par la simplicité du sujet et par la sobriété du style et de l'analyse psychologique.

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES 2022 "LE CINÉMA"

CONDITIONS DU CONCOURS

Le concours est ouvert aux habitants de Seine-et-Marne.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1^{er} juillet 2022. La date limite des dépôts des textes est arrêtée au samedi 19 novembre 2022.

Le concours comporte trois catégories de participants :

- Catégorie "Élèves de primaire"
- Catégorie "Collégiens / Lycéens"
- Catégorie "Adultes"

CONSIGNES

La nouvelle attendue doit avoir trait au cinéma, qu'il s'agisse du cinéma comme lieu de projection, lieu de tournage ou comme œuvre artistique.

- Le genre de la nouvelle est libre. Le texte proposé peut emprunter au genre policier, fantastique, horreur, etc.
- Les textes devront être inédits, non déjà publiés et écrits en français.
- Une seule nouvelle par participant sera acceptée.
- La fiche d'inscription et le règlement sont consultables et téléchargeables en ligne sur le site <http://bibliotheques.marneetgondaire.fr>

ARTS &
LETTRES

ENVIRONNEMENT

TOURISME

TERRITOIRE

HABITAT

SÉCURITÉ &
PRÉVENTION

ACTION
SOCIALE



PRÉSENTATION DU TEXTE

- La nouvelle sera dactylographiée, envoyée au format Word ou PDF et comportera un titre inscrit sur la première page de texte
- La nouvelle ne devra pas dépasser 15 000 signes (caractères + espaces), soit l'équivalent de 7 pages (en dehors de la page titre)
- Format de la page : A4 (21 x 29,7cm)
- Police de caractères : Times New Roman, Arial, Garamond.
- Caractère : taille 12
- Interligne : 1,5
- Pages numérotées

ENVOI DE LA NOUVELLE

Afin de garantir l'anonymat des nouvelles, aucune mention du nom de son auteur ne devra figurer sur le document rendu (tapuscrit). Le bulletin d'inscription accompagnera tout dépôt de nouvelle et comprendra les indications suivantes : titre de la nouvelle, nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique. Le formulaire est téléchargeable à cette adresse :

[HTTP://BIBLIOTHEQUES.MARNEETGONDOIRE.FR](http://bibliotheques.marneetgondoire.fr)

Les textes sont à envoyer :

- par mail : bib.dampmart@marneetgondoire.fr

Aucune nouvelle ne sera retournée à son auteur. La présente participation implique l'acceptation de sa publication sur le portail des bibliothèques, sur les liseuses du réseau ou sur tout autre support de communication et ce, sans versement de droits d'auteurs.

Les envois incomplets ou arrivant après la date limite du 19 novembre ne seront pas pris en compte. Une fiche d'inscription incomplète expose à la non prise en compte de la candidature.

Le jury souverain dans ses choix, primera les meilleures nouvelles selon leur originalité, leur qualité littéraire et le respect de la contrainte. Les décisions du jury sont sans appel.

La remise des prix aura lieu lors des Nuits de la lecture en janvier 2023 dans une des bibliothèques du réseau de Lecture publique en Marne et Gondoire. À cette occasion, une cérémonie sera organisée et les nouvelles primées seront lues au public. L'auteur de la nouvelle primée s'engage dans la mesure du possible à être présent lors de cette soirée. Seuls les lauréats seront prévenus par téléphone.

LES LAURÉATS RECEVRONT

Pour la catégorie "Élèves de primaire" :

1^{er} prix : des Chèques Lire d'une valeur de 48 €

2^e prix : des Chèques Lire d'une valeur de 36 €

Pour la catégorie "Collégiens / Lycéens" :

1^{er} prix : des Chèques Lire d'une valeur de 100 € à la librairie Spicilège de Lagny-sur-Marne

2^e prix : des Chèques Lire d'une valeur de 50 € à la librairie Spicilège de Lagny-sur-Marne

Pour la catégorie "Adultes" :

1^{er} prix : des Chèques Lire d'une valeur de 100 € à la librairie Spicilège de Lagny-sur-Marne

2^e prix : des Chèques Lire d'une valeur de 50 € à la librairie Spicilège de Lagny-sur-Marne

La participation au concours de nouvelles implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la bibliothèque de Dampmart au 01 64 77 36 29 ou par mail à l'adresse bib.dampmart@marneetgondoire.fr.

À NOTER

Les données personnelles des participants (nom, prénom, adresse, mail, etc.) sont collectées par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et ne seront utilisées qu'aux seules fins d'organisation du concours. Elles ne seront pas communiquées à un organisme tiers. Par application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tous les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de retrait des données à caractère personnel les concernant en contactant directement la communauté d'agglomération à l'adresse suivante : communication@marneetgondoire.fr

Ces données ne serviront qu'à la communication et aux échanges en lien avec le concours. Elles seront conservées jusqu'à 5 ans après la promulgation des résultats. Elles seront à disposition des gestionnaires de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, et traitées uniquement par eux.

Les lauréats pourront être amenés à être photographiés durant la remise des prix. Ils s'engagent à accepter l'utilisation et la diffusion de leur image par l'organisateur, à titre de communication.

MARNEetGONDOIRE

Communauté d'agglomération